



CONSEIL MUNICIPAL

**Séance publique du
01 avril 2016**

Budget 2016

MAIRIE 2 Place du Bourg 22200 TREGONNEAU

Tel/Fax : 0296432518

Courriel : mairie.tregonneau@wanadoo.fr

ORDRE DU JOUR

- Approbation du compte rendu de la séance précédente
- Approbation des comptes de gestion 2015
- Approbation des comptes administratifs 2015
- Vote des taux 2016
- Affectation du résultat 2015
- Redevance assainissement Praden Meur 2016
- Participation au RPI 2016
- Budgets 2016
- Communauté de communes (gouvernance et compétences)
- Contrat de territoire 2016-2020
- Cotisation ADAC
- Subventions associations sportives
- Subvention RASED 2015
- Renouvellement ligne de Trésorerie
- Choix du fournisseur restauration scolaire
- Questions diverses

Séance du vendredi 03 avril 2015
Salle de la Mairie

Date de la convocation : 26 mars 2016

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 15

Etaient présents : M Jean-Luc **PICAUD**, M Denis **CARADEC**, M Didier **GUILLOU**,
Mme Françoise **POUPON**, M Yann **ALLAIN**, Mme Véronique **CALLAC**,
Mme Stéphanie **CARADEC-BOCHER**, Mme Aurore **GUEZENEC**,
Mme Aurélie **GUILLOU**, M Alain **HUET**, M Ludovic **JOURDEN**, M Gildas **LABAT**,
M Serge **LE PENNEC**, M Christophe **ROLLAND**, Mme Gaëlle **SAVEAN**

Procurations :

Absents excusés :

Le quorum est atteint

Secrétaire de séance : Mme Françoise **POUPON**

Assistait également à la séance : Mme Christine **BRIAND** secrétaire de Mairie

Le Trésorier, M. SAYER, n'assiste pas à la séance (pris par un conseil budget dans une autre commune).

Traitement de l'ordre du jour

- **Approbation du compte-rendu de la séance précédente**

Le compte-rendu du conseil municipal du 29 janvier est soumis à l'approbation de l'assemblée.

Le compte rendu est adopté à l'unanimité

Il peut être mis en diffusion.

- **Compte de gestion 2015**

La cohérence du compte de gestion et du compte administratif a été validée par Monsieur le Percepteur et Monsieur le Maire lors de la préparation du budget.

Le compte de gestion est adopté à l'unanimité

- **Compte administratif 2015**

Le compte administratif a été présenté lors de la séance précédente.

Il est soumis à l'approbation du conseil (hormis le Maire qui ne participe pas au vote du compte administratif dont il est le seul responsable).

Le compte administratif 2015 est adopté à l'unanimité

Taux d'imposition 2016

Monsieur le Maire rappelle que lors de la séance précédente, le conseil a décidé de conserver pour 2016 les mêmes taux d'imposition qu'en 2015.

Pour mémoire :

Taxe d'habitation : **19.50**

Foncier bâti : **22.48**

Foncier non bâti : **81.93**

• **Affectation des résultats 2015**

Les **87153,84€** d'excédent de fonctionnement 2015 sont affectés de la manière suivante :

- 72153,84€ affectés à l'investissement 2016 (article 1068)
L'excédent d'investissement est affecté en priorité, comme le veut la règle, à la couverture du déficit d'investissement et des restes à réaliser de l'année précédente.
- 15000€ affectés à la section de fonctionnement 2016 (article 002 résultat de fonctionnement reporté)

L'affectation des résultats 2015 est adoptée à l'unanimité

• **Redevance assainissement Praden Meur**

Monsieur le Maire indique que le budget de l'assainissement Praden Meur va être totalement remis à plat:

- Analyse des frais potentiels sur 10 ans (ou plus)
- Déduction d'un coût annuel
- Proposition de répartition avec les propriétaires (part fixe et part liée à la consommation d'eau)
- Rencontre avec la SAUR pour facturation sur facture d'eau
- En attendant un accord sur cette nouvelle formule (impérative avant fin d'année), proposition de maintien de la redevance actuelle pour 2016, soit 200€ par propriétaire.

Le montant 2016 de la redevance assainissement du lotissement Praden Meur est adopté à l'unanimité

• **Participation au RPI 2016**

Monsieur le Maire rappelle que cette participation est demandée aux communes de Kermoroch et Landébaeron pour la scolarisation de leurs enfants dans le RPI et propose de conserver pour 2016 le même montant par élève qu'en 2015, soit 488€.

Il rappelle que ce montant a été réévalué l'an dernier, et qu'il ne tient pas compte du coût des TAP car ceux-ci sont subventionnés par l'état.

Il en résulte les montants suivants dus à Trégonneau par les communes de Kermoroc'h et Landébaëron :

Kermoroc'h 27 élèves -> 4758€

Landébaëron 2 élèves -> 352€

Soit au total : 5110€.

Le montant 2016 de la participation au RPI est adopté à l'unanimité

• **Budget primitif 2016 (budgets annexes)**

➤ **Lotissement Kreisker**

Le budget du lotissement du Kreisker a été soldé en 2015 (fin du remboursement de prêt).

Le conseil doit donc seulement valider le compte administratif 2015 :

| KREISKER CA | 2015 | | |
|--------------------------------|----------------|----------------|-----------|
| | DEPENSES | RECETTES | EQUILIBRE |
| FONCTIONNEMENT | 1604,08 | 1604,08 | 0 |
| INVESTISSEMENT | 714,02 | 1586,43 | 872,41 |
| DEFICIT INVESTISSEMENT REPORTE | 872,41 | | -872,41 |
| TOTAL | 3190,51 | 3190,51 | 0 |

Il est par ailleurs demandé au conseil d'adopter une délibération de clôture définitive de ce budget.

Le compte administratif 2015 et la clôture définitive du budget du lotissement Kreisker sont adoptés à l'unanimité.

➤ **Assainissement Praden Meur**

Le compte administratif 2015 et le budget prévisionnel 2016 de l'assainissement du lotissement Praden Meur sont présentés dans le tableau suivant :

| FONCTIONNEMENT | | | | | |
|---|---------------|----------------|--------------------------------|---------------|----------------|
| DEPENSES | CA 2015 | BP 2016 | RECETTES | CA 2015 | BP 2016 |
| 60612 Electricité | | 200 | | | |
| 6226 Honoraires Satese | 285,48 | 350 | 70611 Redevance assainissement | 1800 | 1800 |
| 6228 Divers | 0 | 0 | | | |
| 621 personnel affecté par la collectivité | 384,74 | 500 | | | |
| 615 Entretien et réparations | 0 | 2346,22 | | | |
| 6068 autres matières et fournitures | 0 | 0 | | | |
| | | | Excedent reporté | 466,44 | 1596,22 |
| TOTAL DEPENSES | 670,22 | 3396,22 | TOTAL RECETTES FCT | 2266,4 | 3396,22 |

Le budget 2016 prend en compte le maintien au même niveau de la redevance demandée aux propriétaires (votée précédemment), ainsi que la facturation de la consommation d'électricité de la pompe de relevage.

Le compte administratif 2015 et budget 2016 de l'assainissement Praden Meur sont adoptés à l'unanimité.

- **Budget primitif 2016 (budget principal)**

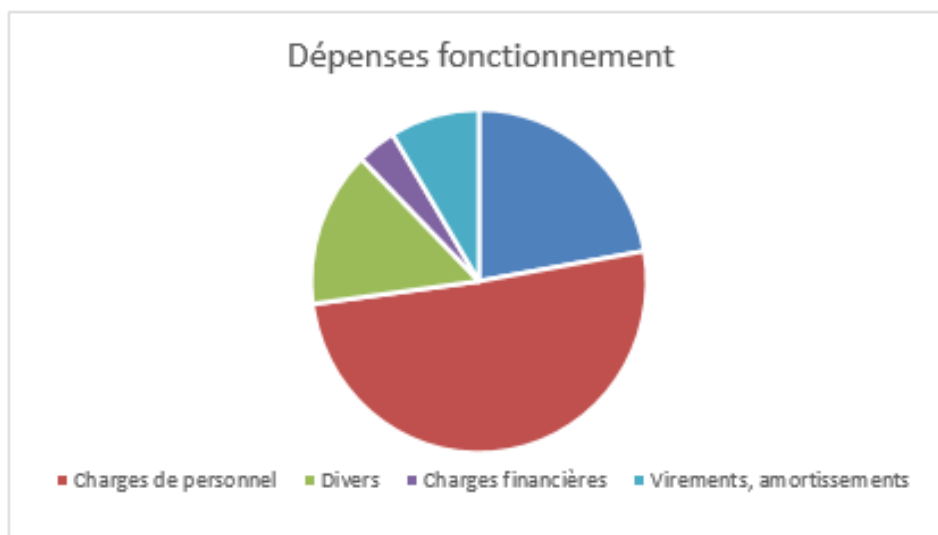
Monsieur le Maire fait part au conseil des quelques principes majeurs ayant été pris en compte lors de l'élaboration de ce budget :

- Augmentation indemnités élus (imposée par la loi, voir dernier conseil).
- Salaires: prise en compte de la fin du CAE d'Yvette et de son embauche prévue à partir de septembre en CDD.
- Le mot d'ordre est aux économies sur toutes nos dépenses de fonctionnement.
- Fin des gros travaux voirie et bâtiments en 2016.
- Certaines dépenses programmées en investissement seront faites ou non selon l'état de nos finances.
- Possibilité d'anticiper l'emprunt nécessaire pour l'aménagement du bourg en fin de cette année.
- Prise en compte d'une nouvelle baisse de la DGF allouée par l'état (évaluée à environ 5% en attendant les chiffres officiels)

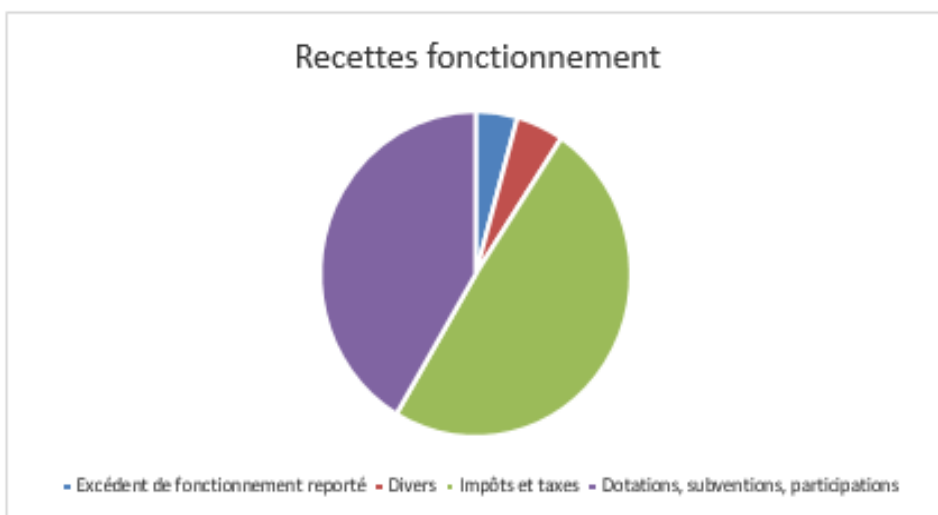
➤ Fonctionnement 2016

Monsieur présente et commente les tableaux synthétiques et les diagrammes indiquant les dépenses et les recettes de fonctionnement par grands chapitres :

| DEPENSES FONCTIONNEMENT 2016 | |
|---|---------------|
| Charges à caractère général | 76505 |
| Charges de personnel | 174800 |
| Divers | 50850 |
| Charges financières | 12901 |
| Virements, amortissements | 29727 |
| TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT | 344783 |



| RECETTES FONCTIONNEMENT 2016 | |
|---|---------------|
| Excédent de fonctionnement reporté | 15000 |
| Divers | 17043 |
| Impôts et taxes | 169797 |
| Dotations, subventions, participations | 142943 |
| TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT | 344783 |



➤ Investissement 2016

Monsieur le Maire présente un tableau récapitulatif de l'ensemble des projets programmés pour 2016:

| Projets 2016 | | |
|--------------------------------|--------------|--|
| Projet | Prévu | Commentaire |
| Ecole: réfection classe milieu | 7700 | Peinture et revêtements sols |
| Voirie | 38500 | Attente coûts définitifs |
| Bureau d'études | 20000 | Aménagement bourg |
| Peintures extérieures | 2185 | SDF , école (report 2015) |
| Cimetière | 4294 | Extension columbarium et caveau provisoire |
| Aménagement hangar | 5500 | Carport |
| Matériel informatique | 500 | En cas de besoin |
| Petit outillage | 1000 | id |
| Dépenses imprévues | 7000 | id |
| Total : | 86679 | |

Il précise que certains projets (somme en rouge) sont pris en compte dans le budget présenté, mais restent soit optionnels (carport, outillage), soit indiqués à titre de précaution en cas d'imprévu survenant en cours d'année.

Monsieur Denis Caradec présente plus en détail la partie bâtiments :

- les travaux de l'école, entamés l'an dernier, se termineront avec la réfection de la classe du milieu (peinture et revêtement de sol)
- toutes les boiseries extérieures (école et salle des fêtes) seront repeintes
- l'extension columbarium a été réalisée en décembre 2015, mais payée en janvier 2016.

Monsieur Didier Guillou présente le programme de voirie 2016. Comme en 2015, il sera réalisé dans le cadre d'un groupement de commandes avec les communes de la comcom (et la comcom elle-même).

Il comprendra la route menant du bourg vers Kerhamon (du carrefour de Bras Bodin jusqu'à la partie en bon état), et la route de Kerdern (depuis Croix Martin), soit un kilomètre au total.

Les plis ont été ouverts cette semaine. Le montant de la meilleure offre pour Trégonneau s'élève à un peu plus de 36000€ (encore à négocier), auxquels il faut rajouter le coût de la maîtrise d'œuvre exercé par la ville de Bégard (38500€ sont provisionnés au budget).

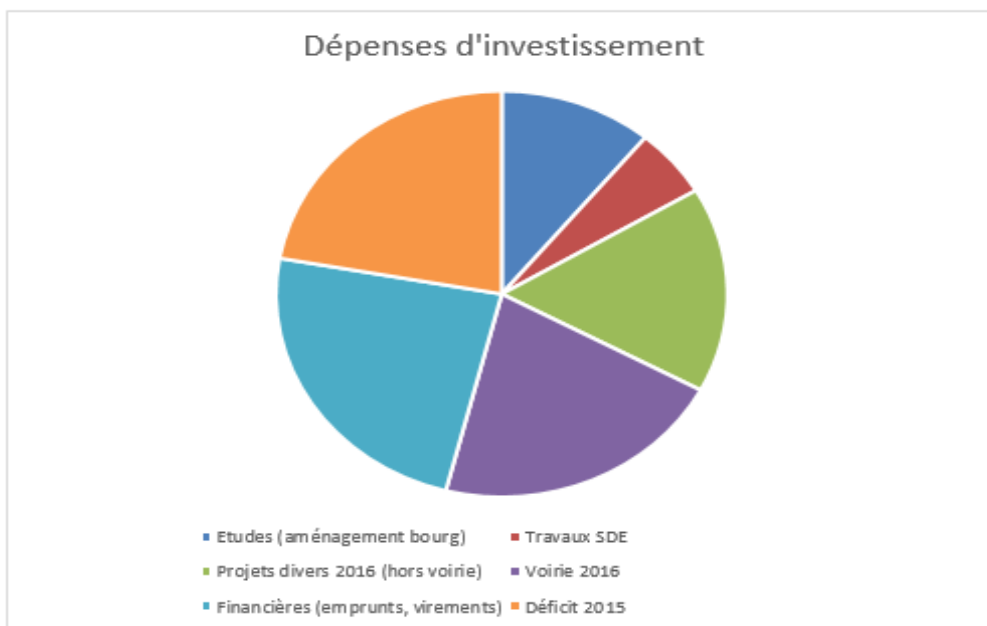
Monsieur Ludovic Jourden indique que les prix actuels sont au plus bas (inférieurs à ce qu'ils étaient il y a 25 ans) et qu'il paraît peu probable qu'ils continuent à baisser.

Il est donc bien indiqué d'avoir prévu cette année encore, un programme de voirie conséquent.

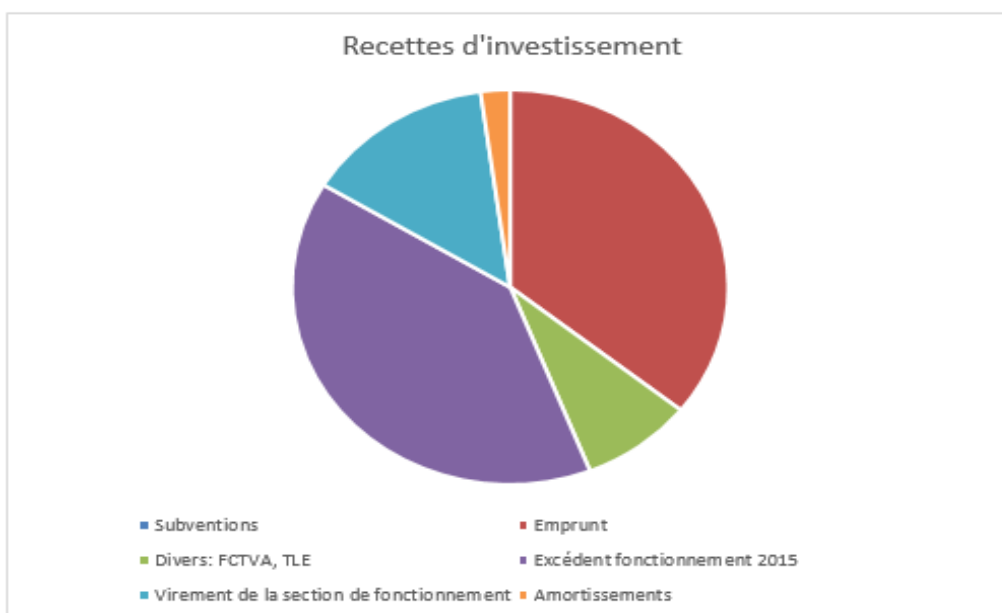
Monsieur le Maire rappelle que la consultation pour le choix d'un maître d'œuvre pour l'aménagement du bourg est en cours (ouverture des plis le 22 avril). Ces études seront payées pour une part en 2016, et pour l'essentiel en 2017.

Monsieur présente et commente ensuite les tableaux synthétiques et les diagrammes indiquant les dépenses et les recettes d'investissement par grands chapitres:

| DEPENSES INVESTISSEMENT 2016 | |
|--|---------------|
| Etudes (aménagement bourg) | 20000 |
| Travaux SDE | 10000 |
| Projets divers 2016 (hors voirie) | 29794 |
| Voirie 2016 | 38500 |
| Financières (emprunts, virements) | 43383 |
| Déficit 2015 | 40371 |
| TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT | 182048 |



| RECETTES INVESTISSEMENT 2016 | |
|--|---------------|
| Subventions | 0 |
| Emprunt | 65000 |
| Divers: FCTVA, TLE | 15168 |
| Excédent fonctionnement 2015 | 72154 |
| Virement de la section de fonctionnement | 25767 |
| Amortissements | 3959 |
| TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT | 182048 |



La synthèse globale du budget prévisionnel 2016 s'établit donc comme suit:

| TREGONNEAU BP 2016 | 2016 | | |
|--------------------|-----------|-----------|-----------|
| | DEPENSES | RECETTES | EQUILIBRE |
| FONCTIONNEMENT | 344783 | 344783 | 0 |
| INVESTISSEMENT | 182048,12 | 182048,12 | 0 |
| TOTAL | 526831,12 | 526831,12 | 0 |

Le budget primitif 2016 est adopté à l'unanimité

- *Communauté de communes (gouvernance et compétences)*

Monsieur le Maire indique au conseil qu'il est appelé à valider la nouvelle composition du conseil communautaire suite aux élections à Saint Laurent :

| COMMUNES | POPULATION MUNICIPALE 2016 | NOMBRE DE CONSEILLERS | |
|---------------|----------------------------------|-------------------------------------|---|
| | | FUTUR SANS ACCORD (23 sièges) | FUTUR AVEC ACCORD (26 sièges max) |
| BEGARD | 4786 | 11 | 11 |
| KERMOROC'H | 433 | 1 | 1+1 |
| LANDÉBAËRON | 188 | 1 | 1 |
| PÉDERNEC | 1916 | 6 | 6 |
| SAINT LAURENT | 521 | 1 | 1+1 |
| SQUIFFIEC | 802 | 2 | 2 |
| TREGONNEAU | 538 | 1 | 1+1 |
| TOTAL | 9 184 | 23 | 26 |

Le nombre de délégués reste inchangé pour Trégonneau. Squiffiec et Landébaëron perdent un délégué. Dès la fin de l'année, la communauté de communes, et donc le conseil communautaire, disparaîtront, remplacés par la nouvelle communauté de Guingamp.

La nouvelle composition du conseil communautaire est validée à l'unanimité

- **Contrat de territoire 2016-2020**

Le conseil doit prendre une délibération autorisant le Maire à signer le contrat de territoire 2016-2020 :

Rappel de l'affectation de l'enveloppe allouée à Trégonneau:

- Aménagement bourg 2017: 50250€
- Programme de voirie 2019-2020: 34699€

Soit un total de : 84949€

Cette somme équivalente à celle du contrat de territoire précédent, mais utilisable uniquement sur des projets validés (plus de dotation annuelle).

Le conseil autorise à l'unanimité le Maire à signer le contrat de territoire.

- **Cotisation ADAC**

L'ADAC est l'organisme départemental d'appui aux collectivités. Nous l'utilisons dans le cadre de notre projet d'aménagement du bourg, et nous en sommes très satisfaits.

Le département a revu et simplifié le mode de financement de l'ADAC.

La cotisation de base est désormais fixée à 0,70€ par habitant DGF pour les communes.

Montant cotisation 2016: 384,30€

Le conseil approuve à l'unanimité l'adhésion de la commune à l'ADAC

- **Subventions associations sportives**

Monsieur le Maire rappelle que nous subventionnons (10€ par enfant) chaque association sportive extérieure à la commune accueillant nos enfants pour des activités non-disponibles sur la commune (donc toutes sauf le foot).

Il donne la liste des demandes connues à ce jour pour un montant total de 150€, et indique que nous satisferont également aux demandes supplémentaires arrivant plus tard. La marge nécessaire est prévue à cet effet dans le budget.

Les subventions aux associations sportives sont approuvées à l'unanimité

- **Subvention RASED 2015**

Nous cotisons tous les ans auprès de la commune de Guingamp pour le réseau des élèves en difficulté (RASED).

Or ils nous ont «oubliés» en 2015, et ils nous demandent de régulariser notre cotisation (37€). La demande de cotisation 2016 nous parviendra plus tard.

Le conseil valide à l'unanimité le règlement de la cotisation RASED 2015

- **Renouvellement ligne de Trésorerie**

Il est nécessaire de renouveler la ligne de trésorerie pour parer aux éventuels besoins de trésorerie en 2016 (comme tous les ans).

Il est donc proposé au conseil d'autoriser le Maire à renouveler la ligne de crédit de 100 000 euros (cent mille euros) en cas de besoin de trésorerie pour une durée d'un an.

Le conseil autorise à l'unanimité le Maire à renouveler la ligne de trésorerie

- **Choix du fournisseur restauration scolaire**

Monsieur le Maire indique au conseil que, conformément à l'autorisation qui lui avait été donnée lors de la séance précédente, il a dénoncé le contrat qui nous liait à Océane.

Madame Françoise Poupon rappelle que notre choix de nouveau fournisseur s'est porté sur la société Resteco. Elle fait le point sur les différentes actions qu'elle a menées à ce sujet (prise de renseignements auprès de communes voisines déjà clientes, livraison d'un repas test...).

Monsieur Ludovic Jourden demande la différence de tarif entre ces deux sociétés. Madame Briand indique que Resteco devrait être moins cher d'environ 3000€ sur l'année. Nous verrons à l'usage si les avantages attendus sont bien au rendez-vous.

Le conseil autorise à l'unanimité le Maire à signer un contrat avec la société Resteco

- **Questions diverses**

- **Régies**

Nous avons l'obligation, lorsque nous gérons des encaissements d'argent (chèques, espèces), de créer une régie. Monsieur le Percepteur nous rappelle depuis un certain temps que nous devons le faire pour la location de la salle des fêtes.

Monsieur le Maire propose donc de supprimer la régie « vente de livres » devenue totalement inutile, et de la remplacer par la régie « salle des fêtes ».

Le conseil valide à l'unanimité la modification des régies

- **Assurances**

Nous avons été sollicités par la société Consultassur pour réaliser un audit de nos contrats d'assurance. Nous allons prendre contact avec eux pour donner suite car il est intéressant d'analyser de près notre situation, et éventuellement de trouver des économies (de nombreuses collectivités, dont Squiffiec, l'ont déjà fait).

- **Rond-point de la Croix Blanche**

Nous avons reçu un courrier de notre conseillère départementale (ainsi que Squiffiec, Kermoroc'h et Landébaëron) pour nous demander de prendre en charge techniquement et financièrement, l'entretien du rond-point et de ses annexes (aire de covoiturage, délaissés).

Nous n'allons pas donner suite à cette demande sous cette forme.

L'ordre du jour ayant été entièrement traité, Monsieur le Maire remercie tous les conseillers et lève la séance à 20h50.